

Le recul de l'emploi régional dû au repli de l'emploi industriel et du tertiaire marchand

En 2020, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total recule de 0,6 % (après + 1,3 % en 2019 et + 1,0 % en 2018). Ce repli fait suite à dix années de hausse continue. La baisse est moins marquée qu'en France (- 1,1 %). L'emploi recule dans le tertiaire marchand, notamment dans l'intérim, et dans l'industrie, après plusieurs années de hausse. En revanche, il augmente dans les secteurs de la construction et du tertiaire non marchand.

En 2020, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié total recule de 0,6 % et atteint 1,46 million d'emplois en fin d'année. Il fléchit pour la première fois depuis 2009, après une hausse de 1,3 % en 2019 et de 1,0 % en 2018. En lien avec la première période de confinement, l'emploi recule fortement au 1^{er} trimestre (- 2,1 %) et se replie à nouveau au 2^e trimestre (- 0,4 %). Il rebondit ensuite de 1,6 % au 3^e trimestre et de 0,3 % au 4^e trimestre. En 2020, le recul de l'emploi est cependant moins élevé dans la région qu'au niveau national (- 1,1 %) ► **figure 1**. L'emploi privé recule (- 1,2 %) tandis que l'emploi public s'accroît (+ 1,7 %).

Le recul de l'emploi est principalement supporté par la Loire-Atlantique (- 0,8 %, après + 1,9 % en 2019) et, dans une moindre mesure au regard de son poids relatif, par le Maine-et-Loire (- 0,8 %). L'emploi baisse également en Mayenne (- 0,6 %), plus faiblement dans la Sarthe (- 0,3 %) et en Vendée (- 0,2 %) ► **figure 2**.

L'emploi industriel baisse après quatre années de hausse

Après quatre années de hausse, l'emploi industriel régional recule de 1,3 %, moins qu'au niveau national (- 1,8 %). La baisse varie selon les départements : de - 0,7 % en Loire-Atlantique à - 2,1 % dans la Sarthe. L'emploi diminue dans les secteurs de fabrication de biens d'équipements (- 2,5 %), des autres branches industrielles (- 1,9 %) et des matériels de transport (- 1,6 %), moins cependant qu'au niveau national. Il est stable dans le secteur de l'énergie, l'eau, les déchets, la cokéfaction et le raffinage alors qu'il diminue en France. En revanche, il progresse

faiblement dans l'industrie agroalimentaire (+ 0,3 %), alors qu'il fléchit en France dans ce secteur (- 0,3 %).

Tertiaire marchand en net recul, chute de l'intérim

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim baisse de 1,4 % en 2020, le repli est moins sensible qu'en France (- 2,4 %). Il recule nettement en Maine-et-Loire (- 2,8 %) et dans la Sarthe (- 2,2 %). Il diminue plus faiblement en Mayenne (- 1,4 %), en Loire-Atlantique (- 1,0 %) et est presque stable en Vendée (- 0,3 %). Dans la région, l'emploi chute dans l'hébergement-restauration (- 8,5 %, avec 4 110 emplois perdus en 2020) et dans les services aux ménages (- 6,9 %). La baisse est plus modérée dans les services immobiliers (- 1,1 %), les services financiers (- 0,8 %) et les services aux entreprises (- 0,5 %). Dans tous ces secteurs, le repli de l'emploi au niveau régional est moins fort qu'au niveau national, excepté pour les services aux ménages (- 4,9 % en France). En revanche, l'emploi augmente dans le commerce (+ 0,3 %), les transports (+ 0,3 %) et l'information et communication (+ 2,3 %), alors qu'il recule dans tous ces secteurs au niveau national.

Après une hausse en 2019 (+ 2,8 %), l'intérim régional chute davantage qu'en France (- 7,1 % contre - 5,3 %) ► **figure 3**. La baisse est supportée quasi intégralement par la Loire-Atlantique (- 14,9 %, soit 4 360 postes sur les 4 630 postes perdus dans la région). Elle est plus modérée en Vendée (- 5,0 %). Enfin, l'intérim progresse faiblement dans la Sarthe (+ 0,8 %), en Maine-et-Loire

(+ 1,1 %) et un peu plus en Mayenne (+ 1,9 %).

Le tertiaire non marchand en hausse

L'emploi augmente dans le tertiaire non marchand : + 1,4 % dans la région, soit plus qu'au niveau national (+ 0,8 %), en particulier en raison de la progression du secteur des activités pour la santé humaine (+ 3,9 %). Les secteurs de l'enseignement (+ 1,3 %) et de l'administration publique (+ 0,8 %) progressent également. La hausse est plus timide dans le secteur de l'hébergement médico-social et social (+ 0,4 %).

Construction en hausse, mais moins dynamique qu'en France

La construction gagne encore des emplois en 2020 ► **figure 4**. Cependant, même si la progression accélère dans la région (+ 1,8 % en 2020, après + 1,6 % en 2019), elle reste moins élevée qu'en France (+ 2,2 % en 2020). L'emploi dans la construction est dynamique en Maine-et-Loire (+ 2,4 %). Il progresse également dans la Sarthe et en Vendée (+ 2,0 %). Enfin, il augmente plus légèrement en Loire-Atlantique (+ 1,5 %) et en Mayenne (+ 1,1 %). ●

Auteur :
Charles Battesti (Insee)

Avertissement

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

► 1. Emploi salarié total par secteur d'activité

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2020 (en milliers)	en %			
		Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2019/2014 ¹
		Pays de la Loire	Pays de la Loire	France hors Mayotte	
Agriculture	27,6	- 1,5	0,1	0,9	1,6
Industrie	252,6	- 1,3	- 1,8	0,9	- 0,2
Industrie agro-alimentaire	62,9	0,3	- 0,3	1,2	1,0
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,1	0,0	- 0,3	0,1	- 0,1
Biens d'équipement	33,7	- 2,5	- 2,6	0,6	- 0,7
Matériels de transport	30,2	- 1,6	- 2,9	3,0	- 0,5
Autres branches industrielles	108,6	- 1,9	- 2,3	0,3	- 0,6
Construction	91,8	1,8	2,2	0,6	0,8
Tertiaire marchand	658,2	- 1,9	- 2,6	2,6	1,7
Commerce	182,6	0,3	- 1,0	1,1	0,8
Transports	75,3	0,3	- 0,8	1,8	0,9
Hébergement - restauration	44,3	- 8,5	- 11,2	2,8	2,6
Information - communication	38,5	2,3	- 0,5	4,5	2,5
Services financiers	46,5	- 0,8	- 1,1	1,1	0,6
Services immobiliers	11,0	- 1,1	- 1,8	2,5	1,2
Services aux entreprises hors intérim	135,0	- 0,5	- 1,1	3,7	2,5
Intérim	60,4	- 7,1	- 5,3	9,9	6,9
Services aux ménages	64,5	- 6,9	- 4,9	0,2	- 0,2
Tertiaire non marchand	433,2	1,4	0,8	0,3	0,1
Total	1 463,3	- 0,6	- 1,1	1,5	0,9

¹ : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité dans les Pays de la Loire

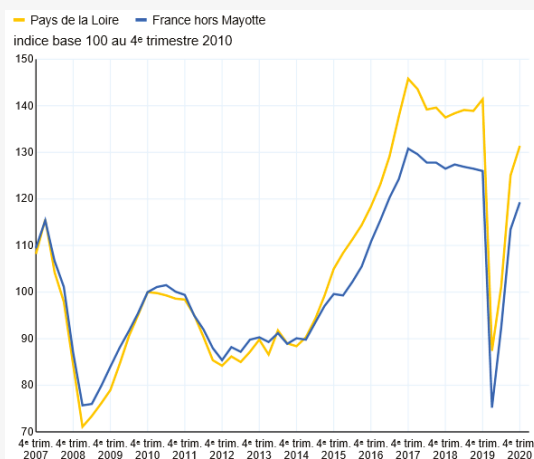
	Emploi au 31/12/2020 (en milliers)	en %						
		Glissement annuel						
		Agri-culture	Indus-trie	Cons-truction	Tertiaire mar-chand	dont Intérim	Tertiaire non mar-chand	
Loire-Atlantique	597,0	- 0,3	- 0,7	1,5	- 2,3	- 14,9	1,4	- 0,8
Maine-et-Loire	303,2	- 1,6	- 1,3	2,4	- 2,4	1,1	1,0	- 0,8
Mayenne	113,6	2,9	- 1,7	1,1	- 1,0	1,9	0,2	- 0,6
Sarthe	200,3	2,2	- 2,1	2,0	- 1,8	0,8	2,4	- 0,3
Vendée	249,3	- 6,0	- 1,3	2,0	- 0,8	- 5,0	1,7	- 0,2
Pays de la Loire	1 463,3	- 1,5	- 1,3	1,8	- 1,9	- 7,1	1,4	- 0,6

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

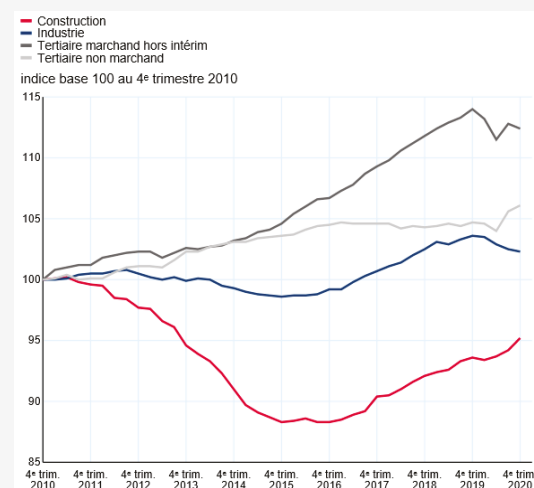


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité dans les Pays de la Loire



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► Méthodologie

Auparavant, les **estimations trimestrielles d'emploi**, publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activités des particuliers employeurs – en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des estimations localisées est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les **estimations trimestrielles** régionales et départementales sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.

La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares (ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.